

Les Bonnes Pratiques du Territoire en Flandre Maritime

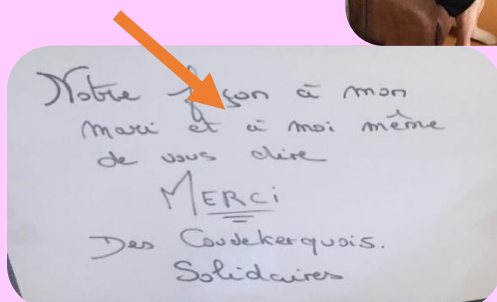
n° 7



Les acteurs sociaux et médico-sociaux qui vous accompagnent au quotidien ont souhaité rassembler au sein d'un bulletin les bonnes pratiques du territoire de la CCHF mais aussi des initiatives locales. Si vous souhaitez nous communiquer des informations... N'hésitez pas à nous contacter : communication@apahm-asso.fr

Et dans les établissements... ??

Petit coup d'œil à la Résidence Autonomie Paul Schryve de Coudekerque Branche avec le mot du Directeur : **En ce qui concerne la Résidence SCHRIVE, tout se passe bien. L'ensemble des résidents se porte bien. Ils me disent même que le service All In' leur va à merveille !**



Il était important pour nous, évaluatrices médico-sociales de l'APA de poursuivre nos missions et continuer à prendre soin des personnes âgées en perte d'autonomie



Hélène Somville

Evaluatrice du Pôle Autonomie

Nord
Le Département est là →

La maison d'accueil temporaire, l'Escalé a repris ses activités depuis le lundi 27 avril 2020.

Ainsi à compter de cette date, l'accueil d'adultes, en situation de handicap et dont le maintien à domicile devient complexe au regard du contexte de confinement, (épuisement de l'aidant, isolement de la personne en situation de handicap, mise en péril du plan d'aide), est possible.

Au regard de la pandémie une organisation particulière est mise en place en ce qui concerne ces séjours :

- > Ces séjours sont de 5 jours, du lundi au vendredi.
- > Les accueils se font de manière échelonnée le lundi et les départs dans les mêmes conditions, le vendredi.
- > Les personnes restent en chambre

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter, Franck LANSIAUX, Directeur, ☎ 03.28.69.73.23



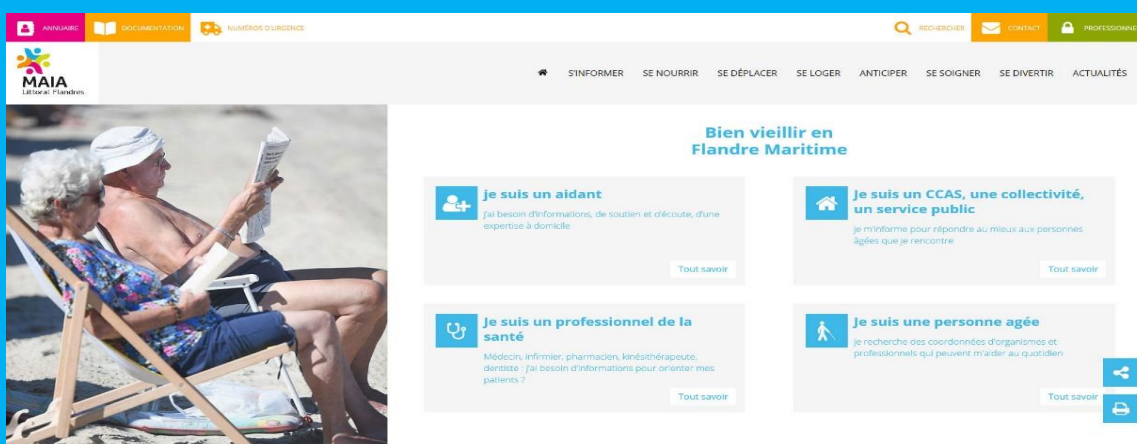
28.04.2020



Le Gérontoguide Flandre Maritime

Porté par un comité de pilotage constitué des réseaux de santé AMAVI et PREVAL, du CLIC des Moulins de Flandre et du CLIC du Littoral, du Pôle Autonomie de la DTFM et de la MAIA Littoral Flandres, le Gérontoguide réunit l'ensemble des ressources gérontologiques des champs sanitaire, social et médico-social, du territoire de la Flandres Maritime.

Ce gérontoguide, destiné aux professionnels, a pour ambition de donner une meilleure lisibilité à l'offre de service présente sur notre territoire afin d'apporter à tout moment une réponse adaptée, harmonisée, complète aux besoins des personnes de plus de 60 ans et à leurs proches. Depuis mars 2020, il est désormais accessible au public, alors n'hésitez pas à leur communiquer l'adresse : www.maialittoralflandres.fr



L'agence d'aide à domicile Petit Fils s'adapte à l'actualité en mettant en place différentes prestations pour permettre de maintenir le service aux personnes âgées isolées : coudre masques et tabliers pour les auxiliaires de vie, notamment...

L'agence s'adapte face aux arrêts des salariés en faisant appel aux renforts habituels. **« Avant l'annonce du confinement, on a prévenu les auxiliaires et les familles pour leur dire qu'on s'occupait de tout. »**

L'agence Petits-fils cherche encore des aides à domicile. La situation actuelle demande une présence encore plus accrue auprès des personnes isolées. **« Actuellement, les entretiens se font en visio, constate Aurélie. D'habitude on les assure physiquement. »** Un contrôle de référence auprès de l'ancien employeur est fait, **une sorte de recommandation.**

La première demande du moment : **une présence plus accrue chez les personnes isolées.**

« Les employées disposent directement d'un contrat avec la personne chez qui elles travaillent, promet Aurélie Vanbaelinghem. Ça permet au client d'avoir toujours la même auxiliaire. »

L'ex-infirmière trouve d'ailleurs ses troupes **« assez sereines »** face à l'adversité. **Une bonne surprise en attendant des jours plus calmes.** Elle le souhaite également à ses ex-collègues du CHD.

Pour postuler, rendez-vous sur le site Internet : <https://recrutement.petits-fils.com>



566 avenue du Stade, 59240 Dunkerque
☎ 03.74.03.02.15



Le service de répit à domicile Interm'aide



(à destination des personnes de plus de 60 ans, en perte d'autonomie vivant avec un proche aidant, sur le territoire de la CUD et de la CCHF), a adapté son activité.

Ainsi, afin de soulager les aidants vivant au quotidien avec leur proche, des interventions sont possibles à la journée ou à la demi-journée. Ce temps de répit permet aux aidants de « prendre du temps pour soi » : aller faire ses courses, aller faire une marche en proximité de son domicile, se reposer au domicile, faire des activités de loisirs à domicile.

Cette intervention permet également d'avoir un soutien moral apporté par le biais d'une présence à domicile.

Pour toute information ou demande, merci de contacter le **06.37.49.77.43**, ou envoyer un mail à c.asseman@apahm-asso.fr



La fiche d'identité en cas d'hospitalisation

Elle a pour objectif de favoriser la continuité de l'accompagnement du domicile vers l'hôpital et vice-versa.

Cet outil, fruit d'un travail multi partenarial (entre professionnels de santé, sociaux et médico sociaux) a pour vocation de faciliter l'accompagnement et la prise en soins des personnes en perte d'autonomie dans les services hospitaliers.

Cette fiche est livrée avec une pochette plastique munie d'un dispositif d'accroche afin que vous puissiez la positionner à un endroit visible dans votre domicile.

Elle pourra ainsi être emmenée (par les pompiers, les ambulanciers ou les proches) et transmise aux services hospitaliers ou d'urgence afin de leur permettre de prévenir vos proches.



Elle permet aussi de disposer des coordonnées des professionnels de santé ou des services à la personne afin de pouvoir adapter les soins et le retour à votre domicile. Elle doit vous être restituée à la fin de votre séjour hospitalier.

Cette fiche est rassurante pour vous, votre entourage mais aussi pour les professionnels intervenant chez vous !

Attention, cet outil ne constitue en aucun cas une transmission d'informations d'ordre médical.

Pour tout renseignement, veuillez-vous rapprocher de votre CCAS le plus proche ou du CLIC relais autonomie de votre territoire qui pourra vous en procurer avec sa fiche plastifiée. Vous pouvez-vous aussi la télécharger sur le site du Gérontoguide :

www.mailittoralflandres.fr

Vous la trouverez ci-après :





Merci de rendre cette fiche
au patient ou à sa famille à la sortie

URGENCES


FICHE
D'IDENTITÉ
À REMETTRE EN CAS
D'HOSPITALISATION

Avec le soutien de





FICHE D'IDENTITÉ

 N'oubliez pas une pièce d'identité,
vos lunettes et vos médicaments.

Nom Prénom

Nom de jeune fille Date de naissance / /

Situation familiale

Adresse Téléphone

DMP (Dossier Médical Partagé) non oui

Caisse maladie N° S.S.

Mutuelle N° Adhérent

Caisse de retraite

Mesure de protection non oui - laquelle ?

Nom du tuteur

APA non oui - Date d'évaluation / / GIR

Suivi autre service social

COORDONNÉES DES PROCHES

Nom-Prénom	Lien de parenté	Téléphone

Présence d'un animal de compagnie au domicile : non oui

INTERVENANTS

Médecin traitant Tél.

Infirmier Tél.

Pharmacien Tél.

Kinésithérapeute Tél.

Service de soins Tél. Référent

C.C.A.S. Tél. Référent

Association d'aides à domicile

Autres Tél. Boîtes à clés non oui

Télé-assistance non oui Portage de repas à domicile :

Suivi **CLIC** non oui **RÉSEAU** non oui **MAIA (Gestion de cas)** non oui

Date / /

Signature

**Merci de rendre cette fiche
au patient ou à sa famille à la sortie**